EURL A.G.C
Société à Responsabilité Limité à associé unique
au capital de 500 €uros
Siège social : 126 Avenue Helene
Vidal, 83300 DRAGUIGNAN

RCS.DRAGUIGNAN :934 762 428

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 08 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six et le lundi 08 juin à 11 heures, au siège social, Madame COUSIN Aurore, demeurant 126 Avenue Helene Vidal,83300 DRAGUIGNAN,

Propriétaire de la totalité des 500 parts sociales de cent euros composant le capital de la Société A.G.C.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de seul Associé de la Société, Madame COUSIN Aurore, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2025, et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025
- L'affectation des résultats de l'exercice

PREMIERE DECISION

L'associée unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par une perte de –21 237 euros, les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans son rapport de gestion.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -21 237 euros, de la manière suivante :

- « Report à nouveau débiteur » pour –21 237 €.

L'associé unique rappelle qu'il n'a jamais été distribué de dividende.

Conclusion :

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h30

De tout ce qui est dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés.

C.A

EURL A.G.C
Société à Responsabilité Limité à associé unique
au capital de 500 €uros
Siège social : 126 Avenue Helene
Vidal, 83300 DRAGUIGNAN

RCS.DRAGUIGNAN :934 762 428

TEXTE DES DECISIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 08 JUIN 2026

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31/12/2025 les approuve tels qu'ils ont été présentés.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice, s'élevant à -21 237 €, de la manière suivante :

- - « Report à nouveau débiteur » pour –21 237 € .

C.A

EURL A.G.C
Société à Responsabilité Limité à associé unique
au capital de 500 €uros
Siège social : 126 Avenue Helene
Vidal, 83300 DRAGUIGNAN

RCS.DRAGUIGNAN :934 762 428

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DE RESULTAT VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 08 JUIN 2026

DEUXIEME RESOLUTION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -21 237 euros, de la manière suivante :

- « Report à nouveau débiteur » pour –21 237 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

« Pour extrait certifié conforme »
La Gérante
Madame COUSIN Aurore.

"Pour extrait certifié conforme"

C.A.

EURL A.G.C
Société à Responsabilité Limité à associé unique
au capital de 500 €uros
Siège social : 126 Avenue Helene
Vidal, 83300 DRAGUIGNAN

RCS.DRAGUIGNAN :934 762 428

RAPPORT SPECIAL DE LA PRESIDENCE SUR LES OPERATIONS VISEES PAR L-223.19 DU CODE DE COMMERCE

Exercice clos le 31/12/2025

Chers actionnaires,

En application des dispositions de L-223.19 du Code de Commerce, nous portons ci-après à votre connaissance les opérations ou conventions visées aux dits articles, intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice clos le 31/12/2025, entre les sociétés et les personnes suivantes :

- Madame COUSIN Aurore,

Madame COUSIN Aurore a perçu un salaire de 12 302€ au titre de l'exercice, son compte courant présente un solde créditeur de 1 293 euros.

Nous espérons que vous voudrez bien donner votre approbation aux conventions ci-dessus énoncés

La Gérance

C.A

EURL A.G.C
Société à Responsabilité Limité à associé unique
au capital de 500 €uros
Siège social : 126 Avenue Helene
Vidal, 83300 DRAGUIGNAN

RCS.DRAGUIGNAN :934 762 428

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2025 ainsi que les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 109 401 €.

Ce chiffre se décompose de la manière suivante :

- Prestation de service 91 583 €
- Prestation de service en cours 17 818€

Ainsi que de la sous traitance directe pour un montant de 11 472€.

Cela nous permet de dégager une marge brute de 97 929€, représentant 89.51 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Les charges externes sont de 55 755€ représentant 50.49 % du chiffre d'affaires hors taxes,

Les impôts et taxes s'élevant à 1 818€ représente 1.72 % du chiffre d'affaires hors taxes,

Les charges du personnel pour un montant de 59 149€ représente 54.07% du chiffre d'affaires hors taxes.

Les charges de l'exploitant pour un montant de 1 483€ représentent 1.36 % du chiffre d'affaires hors taxes,

C.A

Il a été procédé à des dotations aux amortissements pour la somme de 872 € et représentant 0.80 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Augmentation des produits de gestion courante pour 15 Euros, et déduction de charges diverses de gestion courante pour 39 €, ainsi qu'une diminution des charges financières pour un montant de 5€, il ressort un résultat d'exploitation de –21 237 euros, représentant -19.41 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Le résultat courant avant impôt et produits exceptionnels, se traduit par une perte de –21 237 € soit -19.41 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat net comptable de –21 237 € euros, soit –19.41 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Evolution prévisible et perspective d'avenir

Nous devons maintenir nos efforts en vue d'améliorer la rentabilité de notre activité.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement important survenu depuis la clôture de l'exercice.

Activité de la société en matière de recherche et développement

L'objet même de notre société fait que nous n'avons rien à signaler à ce titre.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et tout amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir une perte de –21 237€uros.
Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- « Report à nouveau débiteur » pour –21 237 €.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

Dépenses non déductibles fiscalement

C.A

EURL A.G.C
Société à Responsabilité Limité à associé unique
au capital de 500 €uros
Siège social : 126 Avenue Helene
Vidal, 83300 DRAGUIGNAN

RCS.DRAGUIGNAN :934 762 428

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre présidence, pour l'exercice clos le 31.12.2025.

Nous allons à présent vous donner lecture du rapport spécial de la gérance.

LA GERANCE



C.A

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

Formulaire EDI **2065** pour **2026**

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	15102024	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société A.G.C	126 AVENUE HELENE VIDAL Centre Commercial Les Hélènes 83300 DRAGUIGNAN
SIRET 9 3 4 7 6 2 4 2 8 0 0 0 1 9	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétes filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	20 955
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15%			PV à long terme imposables à 19%		
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies ☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A ☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies ☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies ☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies ☐
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐	Autres dispositifs ☐
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W				
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)	Base d'imposition		Chiffre d'affaires		
			Taux d'imposition		
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)	Base d'imposition		Taux d'imposition		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	Copie Certifiée Conforme à l'original *Tél:*
	Identité du déclarant:
	Date: 22/06/2026 Lieu DRAGUIGNAN
	Qualité et nom du signataire: GERANTE
	Signature POIX AURORE
Examen de conformité fiscale (ECF)	

IMPOT SUR LES SOCIETES — **N° 2065 bis 2026**

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Montant des sommes versées :				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
1	2	3	4	5	6	7	8
POIX AURORE GERANTE 114 CHEMIN SAINTE CATHERIN							
EN CARAVANE 83630 REGUSSE	500	2025	12 302				

I DIVERS

*** NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)**

*** ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	40 107
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Cegid Quadra

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2026

Désignation de l'entreprise : Société A.G.C — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 126 AVENUE HELENE VIDAL 83300 DRAGUIGNAN

Numéro SIRET * : 93476242800019 — Durée de l'exercice en nombre de mois * : 15 — Durée de l'exercice précédent * : 0

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122025 Net 3	Exercice N-1 clos le 00000 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028	5 108	030 872	4 236	
	Immobilisations financières * (1)		040		042		
	Total I (5)		044	5 108	048 872	4 236	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	17 818	052	17 818	
	STOCKS Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	11 796	066	11 796	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	9 189	070	9 189	
		Autres * (3)	072	13 899	074	13 899	
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	12 841	086	12 841	
	Total II		096	65 543	098	65 543	
	Total général (I+II)		110	70 650	112 872	69 778	

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 500	
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136 (21 237)	
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142 (20 737)	
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164 79 833	
	Fournisseurs et comptes rattachés	166 24	
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA) 169 3 043)	172 9 898	
	Comptes courants d'associés	173	
	Autres dettes	175 760	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176 90 516	
	Total général (I + II + III)	180 69 778	

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	5 108
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	1 293	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2026

Désignation de l'entreprise : Société A.G.C

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31122025 (1)	Exercice N-1 clos le 000000 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires 209	210		
Production vendue : biens	215	214		
Production vendue : services *	217	218	91 583	
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	17 818	
Production immobilisée *		224		
Subventions d'exploitation reçues		226		
Autres produits		230	15	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	109 416	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
Variation de stock (marchandises) *		236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240		
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	67 227	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 334)		244	1 878	
Rémunérations du personnel *		250	57 009	
Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant 380 1 483)		252	3 623	
Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce 255)		254	872	
Dotations aux dépréciations		256		
Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259		262	39	
Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260				
Total des charges d'exploitation (II)		264	130 648	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(21 232)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS Produits financiers (III)		280		
Produits exceptionnels (IV)		290		
Charges financières (V)		294	5	
Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 (VI)		300		
Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 (VI)				
Impôts sur les bénéfices * (VII)		306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	(21 237)	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314 21 237
Réintégrations Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
Provisions non déductibles *		322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324		
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248		330	282	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) 249		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Déductions Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997 .
Entreprise nouvelles (44. sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44 octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138				342
(FRR)France Ruralités Revitalisation(art.44 quindecies A) 181 ; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991				
Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345 ; Investissements et souscriptions outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992				350
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G ; Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352		354 20 955
Déficits Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)		356		
Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370		372 20 955

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Dossier N° 000100 en Euros.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société A.G.C

31/12/2025

Détail des réintégrations diverses		
REINTEGRATION CSG NON DEDUCTIBLE		282
Total des réintégrations diverses	**330**	282

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société A.G.C — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472 5 108	474	476 5 108	5 108
Immobilisations financières		480	482	484	486	
TOTAL		490	492 5 108	494	496 5 108	5 108

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial		495	497	498	499
Autres immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562 872	564	566 872
TOTAL		570	572 872	574	576 872

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5

6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Cegid Quadra

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Désignation de l'entreprise : Société A.G.C — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		Déficits de l'exercice	860	20 955
			Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	20 955

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Montant de la TVA collectée	374	17 003
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	5 963
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social	690	1 483	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social	691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692		Revenu brut social (si le montant est positif)	693	12 302

Cegid Quadra

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : Société A.G.C

31/12/2025

Détail des Autres Imputations		

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

N° 2033-E 2026

(5)

Désignation de l'entreprise : Société A.G.C			Néant ☐
Exercice ouvert le : 15/10/2024 et clos le : 31/12/2025		Durée en nombre de mois	1 5
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	2
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	91 583
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
TOTAL 1		106	91 583
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	15
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial		113	
Variation positive des stocks		111	17 818
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	17 832
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	14 827
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	38 926
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	543
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	39
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	54 334
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137	55 081
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)		117	108 251

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	x			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	75 619	Effectifs au sens de la CVAE *	023	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026		
Période de référence	024	01/11/2024	160	31/12/2025	
Date de cessation			186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Cegid Quadra

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122025

N° SIRET 93476242800019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société A.G.C

ADRESSE (voie) 126 AVENUE HELENE VIDAL Centre Commercial Les Hélènes

CODE POSTAL 83300 VILLE DRAGUIGNAN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom de famille | Prénom(s) | Nom d'usage | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom de famille | Prénom(s) | Nom d'usage | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G 2026
Page 11

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31122025

N° SIRET 93476242800019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société A.G.C

ADRESSE (voie) 126 AVENUE HELENE VIDAL Centre Commercial Les Hélènes

CODE POSTAL 83300 VILLE DRAGUIGNAN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
43860000 CHARGES SOCIALES A REGLER			2 052.00
31/12/2025 OD PROV.REGUL.URSSAF 2025		2 052.00	

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N 31/12/2025 15	Exercice N-1	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 236		4 236	
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORM.	5 108		5 108	
28183000 AMORTIS.MATERIELS DE BUREAU	872-		872-	
TOTAL I	4 236		4 236	
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION	17 818		17 818	
34500000 PRESTATIONS SERVICES EN COURS	17 818		17 818	
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	11 796		11 796	
40910000 FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPT	11 796		11 796	
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	9 189		9 189	
41100000 COLLECTIF CLIENTS	9 189		9 189	
AUTRES CREANCES	13 899		13 899	
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS	304		304	
44571100 TVA COLLECTEE 20%	11 774		11 774	
45510000 COMPTE COURANT MME COUSIN	1 293		1 293	
46710000 DT CR DIVERS	528		528	
DISPONIBILITES	12 841		12 841	
51200000 BANQUE	11 501		11 501	
58000000 RETRAIT CAISSE	1 340		1 340	
TOTAL II	65 543		65 543	
TOTAL GENERAL	69 778		69 778	

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2025 15	Exercice N-1	Ecart N / N-1 Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	500		500	
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	500		500	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	21 237-		21 237-	
TOTAL I	20 737-		20 737-	
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	79 833		79 833	
41910000 CLIENTS ACOMPTES VERSES	79 833		79 833	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	24		24	
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS	24		24	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	9 898		9 898	
42100001 MME COUSIN LUCIE	1 429		1 429	
42100002 MR POIX ERIC	844		844	
42100003 SALAIRES MR POIX DYLAN	1 317		1 317	
43100000 URSSAF	1 213		1 213	
43860000 CHARGES SOCIALES A REGLER	2 052		2 052	
44551000 TVA A REVERSER	3 043		3 043	
AUTRES DETTES	760		760	
41100000 COLLECTIF CLIENTS	760		760	
TOTAL III	90 516		90 516	
TOTAL GENERAL	69 778		69 778	

DETAIL LIASSE 2033-B

		Exercice N 31/12/2025 15	Exercice N-1	Ecart N / N-1 Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES		91 583		91 583	
70601000	PRESTATIONS SERVICES 20%	91 511		91 511	
70800000	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	72		72	
PRODUCTION STOCKEE		17 818		17 818	
71340000	PRESTATIONS DE SERVICE EN COUR	17 818		17 818	
AUTRES PRODUITS		15		15	
75810000	PRODUITS DIVERS GEST.COURANTE	15		15	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		109 416		109 416	
AUTRES CHARGES EXTERNES		67 227		67 227	
60400000	ACHATS D'ETUDES ET PRESTATIONS	11 472		11 472	
60612000	PETROLE	633		633	
60630000	PETIT EQUIPEMENT	830		830	
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 892		1 892	
61100000	SOUS TRAITANCE GENERALE	8 966		8 966	
61320000	LOCATION DOMICILIATION	543		543	
61350000	LOCATION LOGICIEL	12 932		12 932	
61600000	GROUPAMA ASS SANTE	1 186		1 186	
62200000	HONORAIRE DIVERTS	245		245	
62340000	CADEAUX A LA CLIENTELE	1 022		1 022	
62400000	TRANSPORT SUR ACHATS	24		24	
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	10 167		10 167	
62570000	RECEPTION	13 946		13 946	
62580000	POURBOIRE	75		75	
62610000	FRAIS POSTAUX	942		942	
62630000	TELEPHONE	1 029		1 029	
62780000	FRAIS BANCAIRE	1 324		1 324	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		1 878		1 878	
63330000	FORMATION PROFESIONELLE	271		271	
63511000	COTISATIONS FONCIERE DES ENTRE	334		334	
63540000	DROITS D'ENREGISTRE.&DE TIMBRE	329		329	
63710000	CSG CRDS DEDUCTIBLE	662		662	
63720000	CSG CRDS NON DEDUCTIBLE	282		282	
REMUNERATIONS DU PERSONNEL		57 009		57 009	
64110000	SALAIRES APPOINTEMENTS	40 107		40 107	
64117000	REMUNERATION GERANT	12 302		12 302	
64150000	PRIME DE PARTAGE	4 600		4 600	
CHARGES SOCIALES		3 623		3 623	
64510000	URSSAF	2 140		2 140	
64600000	URSSAF	1 483		1 483	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		872		872	
68112000	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	872		872	
AUTRES CHARGES		39		39	
65800000	CHARGES DIVERSES GESTION COUR.	39		39	

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2025 15	Exercice N-1	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	130 648		130 648	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	21 232-		21 232-	
CHARGES FINANCIERES	5		5	
66160000 INTERE BANCAIR	5		5	
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	21 237-		21 237-	

Date	Tableau de cohérence des liasses fiscales (*)	Référence	Page
22/06/2026	Client 000100 Société A.G.C		1
Collaborateur	126 AVENUE HELENE VIDAL Centre Commercial Les Hélènes 83300 DRAGUIGNAN	Exercice	15/10/2024 31/12/2025

Tableau fiscal	N° ligne	Tableau fiscal	N° ligne	Ecart	Observations
Aucune anomalie détectée					